

Je soussigné(e) NOM

CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Passion sportive, Excellence éducative!

DOSSIER D'INSCRIPTION **BP JEPS**

Coller ici votre photo

Volley-ball et volley-ball de plage

SESSION 2017/2018

DOSSIER A RENVOYER AU SECRETARIAT DES FORMATIONS au CREPS PACA site d'Aix en Provence 62 chemin du Viaduc – CS 70445 – 13098 Aix en Provence cedex 02 **AVANT LE 9 OCTOBRE 2017**

Nom de jeune fille		Prénom			
Sexe:M□ F□		Nationalité			
Date naissance	Lieu/naissance		Département de naissance		
Adresse					
Commune		Code Postal			
Tel		Portable			
E-mail		@			
DESIRE M'INSCRIRE AUX TESTS	DE SELECTION DU	BPJEPS volle	ey-ball et Volley-ball de plage		
qui se déroulera le vendredi 17 nove	embre 2017.				
•					
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :					
Fait à	le				
Signature					
Jigilacai C					



Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives PACA Site d'Aix-en-Provence

Etablissement Public du Ministère chargé des Sports Tél: 04 42 93 80 00 - Fax: 04 42 93 80 17 $Site\ Internet: www.creps-paca.sports.gouv.fr$ 62, chemin du viaduc, Pont de l'Arc CS 70445 13098 Aix-en-Provence cedex 2



Les pièces à joindre au dossier

١.	La demande d'inscription ci-dessus
2.	☐ Une photocopie du diplôme de secourisme P.S.C. 1 (Premiers secours civiques de Niveau 1)
3.	□ Pour les 18 à 25 ans : Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
4.	☐ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la mention choisie (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi sur le formulaire cijoint
5.	☐ Une copie des diplômes qui donnent les équivalences des UC 1 - 2 - 4 - 5 - 6 -7 - 8 - 9 (Brevet d'Entraîneur Fédéral 4 FFVB - Educateur Ecole de Volley Ball FFVB - Instructeur Fédéral Beach FFVB - Voir l'annexe IV et V de l'arrêté du 15 octobre 2013 créant le BPJEPS VB et VB de plage) et éventuellement les photocopies des diplômes d'arbitrage
6.	☐ Une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du livret de famille
7.	☐ Une photocopie de la carte de Sécurité Sociale mentionnant les droits actuels
8.	☐ Une grande enveloppe 16 x 23 libellée à votre adresse, affranchie à 1,50 €uros et trois enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
9.	☐ Deux photographies d'identité (avec votre nom au dos de chacune dont une à coller sur la 1ére page du dossier)
10	. u Un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
11	 □ Un chèque d'un montant de 20,00 €uros libellé à l'ordre de : Agent comptable du CREPS PACA, correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier (en l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité). NB : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence ou d'échec aux épreuves de sélection
12	. Le questionnaire ci-joint dûment complété

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussi	gné, _		 				
		até qu'il/elle Volley-Ball de	nte auc	cune contre	e-ind	cation à	la pratique et à l'encadrement du
Fait à Cachet c		decin	le				Signature

VEUILLEZ PRECISER SI VOUS AVEZ UNE ALLERGIE SPECIFIQUE ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS

EST CONTRE-INDIQUE

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE <u>OBLIGATOIREMENT</u> AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM	Prénom	Date de naissai	nce		
STATUT A l'ENTREE DE FORI	MATION:	Si concerné : COORDONNEES DE L'EMPLOYEU Raison sociale :	<u>JR :</u>		
☐ Salarié(e) ☐ CDD ou CDI☐ Contrats aidés : CUI☐ Contrat Professionn	- CAE, CUI – CIE, Emploi Avenir alisation				
☐ Agent titulaire de la fonction publique ☐ Indépendant, Auto-entrepreneur ☐ Travailleur handicapé ☐ Demandeur d'emploi ☐ Sportif de haut niveau sur liste ministérielle ☐ Autres :		Nom du responsable :			
Dernier emploi occupé (même ancien		Votre Numéro Identifiant Pôle Avez – vous une prescription :	Emploi □ oui □ non		
NIVEAU D'ETUDES: Dernière classe fréquentée :		TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION: A.R.E. A.S.S. Région (ASP) Salaire ou Revenu d'Activité Sans rémunération Autre (précisez) Diplômes fédéraux (Brevet d'Entraîneur Fédéral 4 — Educateur Ecole de Volley Ball — Instructeur Fédéral Beach, diplômes d'arbitrage):			
	Financement	: de la Formation			
☐ Les frais de formation sont à ma charge	La formation est financée par : □ OPCA (FAF, Fongecif, AGE □ Pôle Emploi □ Cap emploi, AGEFIPH □ Région : (préciser laquelle □ Employeur □ Autres (préciser))	☐ Demande en cours (merci de préciser l'organisme)		

Comment as	107-VOUS OU	connaissance	do	la i	formation	2
Comment av	vez-vous eu (connaissance	ae	Ia I	iormation	•

VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE

>	En tant que salarié :
>	En tant que bénévole :
>	En tant que pratiquant :

Comment financer votre formation

Coût de la formation

Frais administratifs de dépôt de dossier	20 €uros
Frais nédagogiques	Avec prise en charge¹: 1260 €
Frais pédagogiques	Sans prise en charge: 735€

Document informatif sans valeur contractuelle

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

▶ Vous êtes salarié *▶* <u>Contactez votre employeur</u>

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

>> Vous êtes demandeur d'emploi

<u>Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans</u> <u>ou</u> <u>votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans</u>, mais attention la formation n'est pas conventionnée par le Conseil Régional

- * Vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en contrat de professionnalisation ou emploi d'avenir.
- > Vous êtes allocataire du RSA > Contactez votre Conseil Général
- > Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié handicapé > Contactez votre délégation régionale AGEFIPH
- Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation

Assurance et protection sociale

Les stagiaires lors de la partie formation au CREPS sont automatiquement assurés par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne.

La partie formation en structure d'accueil d'alternance sera couverte par l'assurance en responsabilité civile obligatoirement souscrite par tout groupement sportif en application du code du sport.

Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

¹ Prise en charge entreprise, OPCA, club, Pole Emploi etc.